

bunq

Déclaration de Gouvernance d'Entreprise

Introduction

Dans ce document, nous expliquons comment nous nous conformons aux articles 88 à 95 de la quatrième directive sur les exigences de fonds propres (CRD IV).

Général

bunq ne constitue pas une banque «significative» conformément à l'article 6, paragraphe 4, du règlement SSM (no 1024/2013). Nous ne bénéficions pas d'une intervention gouvernementale au sens de l'article 93 CRD IV.

Organismes de direction

Général

bunq dispose d'une structure à deux niveaux composée du Conseil d'Administration et du Conseil de Surveillance. Le Conseil d'Administration est responsable de la gestion quotidienne de l'entreprise. Le Conseil de Surveillance supervise et conseil le Conseil d'Administration.

Tous les membres du Conseil d'Administration et de Surveillance ont rempli, et continuent de remplir toutes les exigences fixées par la loi. Conformément à la législation néerlandaise, tous les membres du Conseil d'Administration et de Surveillance ont fait le serment ou la promesse du secteur financier (aussi reconnu comme le "Serment des banquiers").

Dans l'exercice de leurs fonctions, le Conseil d'Administration et de Surveillance tiennent compte des intérêts de toutes les parties prenantes de bunq (y compris les clients, les actionnaires, les employés et la société en général). Les membres consacrent suffisamment de temps pour leur permettre d'exercer leurs fonctions.

Des règles et procédures internes détaillées ont été adoptées en ce qui concerne le fonctionnement des organes de gestion et l'organisation interne de bunq, ainsi que la mise en place d'un certain nombre de comités.

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est responsable de la gestion quotidienne des opérations. Il est responsable de la mise en place et de l'exécution de la stratégie de bunq ainsi que de la comptabilité et des rapports financiers. Le Conseil d'Administration veille à ce que bunq gère efficacement le risque en fixant et surveillant les prises de risque de l'entreprise.

La composition du Conseil d'Administration est telle que les connaissances, expériences et compétences combinées de ses membres garantissent le bon accomplissement de ses tâches. Étant donné que la société se concentre fortement sur l'informatique, au moins un membre du Conseil doit avoir une connaissance approfondie en informatique. Il est également nécessaire qu'au moins un autre membre du Conseil ait une connaissance approfondie dans le domaine de la gestion des risques.

D'un commun accord, les membres du Conseil d'Administration peuvent s'entendre sur une séparation des tâches. Le Conseil de Surveillance est informé de toute convention de ce type.

Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est chargé de superviser le fonctionnement du Conseil d'Administration ainsi que l'état général des affaires de la société. Le Conseil de Surveillance soutient également le Conseil d'Administration. En outre, un large éventail de décisions importantes prises par le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale des Actionnaires requiert l'approbation préalable du Conseil de Surveillance.

bunq s'efforce d'assurer une composition équilibrée du Conseil de Surveillance. Le Conseil de Surveillance est composé de façon à pouvoir veiller à ce que ses membres puissent agir de manière autonome et critique les uns par rapport aux autres ainsi que par rapport au Conseil d'Administration.

Recrutement

Le recrutement d'un nouveau membre du Conseil d'Administration ou de Surveillance comprend une procédure de sélection rigoureuse utilisant un profil de fonctions bien documenté. Une commission spéciale est responsable du recrutement.

Rémunération

Principes généraux

L'objectif de notre politique de rémunération est de contribuer à des pratiques commerciales saines. Avec notre politique de rémunération, nous essayons de décourager la prise de risque irresponsable. Nous visons également à éviter les conflits d'intérêts et à faire en sorte que chaque membre soit récompensé de manière appropriée.

Rémunération variable

Les incitations financières variables ne sont pas un moyen efficace de motiver et de récompenser les membres de notre équipe; Nous ne payons donc aucune récompense variable. En outre, nous n'émettons pas d'actions ou d'options aux employés.

Indemnités de départ

Nous ne payons que les indemnités de départ pour les services rendus. Nous suivons les règles relatives aux indemnités de départ («regels voor transitievergoedingen») pour le calcul de ces dernières. Nous ne récompensons jamais les sous-performances.

Adopter et modifier

Les membres de notre Conseil d'Administration adoptent et modifient la politique de rémunération. Notre Conseil de Surveillance doit en approuver la politique et tous les amendements. Le Conseil de Surveillance est également chargé d'adopter, de mettre en œuvre et d'évaluer la rémunération des membres du Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale des Actionnaires doit approuver la rémunération du Conseil de Surveillance.

Positions importantes

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des rémunérations du Conseil d'Administration et des salariés qui ont une influence notable sur le profil de risque de bunq («Second Echelon»).

	Nombre	Rémunération fixe totale	Rémunération variable totale
Membres du Conseil	2	€150,001	€0
Second Echelon	3	€159,408	€0

Les montants sont les montants totaux (en 2015), et non la rémunération par employé.

Rapports

Nous ne sommes actifs qu'aux Pays-Bas. Les paramètres (financiers) applicables sont signalés dans notre rapport annuel. Ce rapport peut être consulté par la Chambre de Commerce Néerlandaise.